

DE_2025_022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLAIGNAN-PRIGNAC

Le dix avril deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 10 heures 00, en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de BLAIGNAN sous la Présidence de Monsieur Alexandre PIERRARD, Maire de la commune de BLAIGNAN-PRIGNAC

Date des convocations : 04 avril 2025

Étaient présents : Alexandre PIERRARD, Brigitte BOSQ BOUSQUET, Chantal GUEGUEN, Paul SALLES, Jean-Yves MERLET, Daniel COURRIAN, Véronique COURRIAN, Sabine FAUCHEY, Lucile FREVILLE, Frédéric BROUSSEAU, Cécile BAILLON, Elodie ROLLAND, Grégory DUPA, Romain NOYEZ

Pouvoirs :

Étaient excusés :

Secrétaire de séance : Brigitte BOSQ BOUSQUET

Effacement du réseau téléphonique - Route de camblan

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,
Considérant la nécessité d'améliorer l'esthétique et la sécurité de la route de Camblan par l'enfouissement du réseau téléphonique,
Considérant que l'enfouissement du réseau permet de réduire les risques d'accidents et de pannes, tout en améliorant le cadre de vie des habitants,
Considérant que le coût de ces travaux est élevé et nécessite une aide financière extérieure;
Considérant que le Conseil Départemental de la Gironde propose des subventions pour ce type de projet ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde pour financer les travaux d'enfouissement du réseau téléphonique sur la route de Camblan
- De mandater Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'obtention de cette subvention
- D'approuver le plan de financement suivant pour les travaux d'enfouissement des réseaux
 - Devis d'orange : 10 994,00 € HT
 - Devis CDR LACROIX : 32 726,00 € HT Soit 39 271,20 € TTC
 - Subvention Conseil Départemental : 6 033,00 €
 - Autofinancement : 44 232.20 € TTC

Ont voté 14

Pour 14

Contre 0

Abstention 0

La Secrétaire de Séance
Brigitte BOSQ BOUSQUET



Le Président
Alexandre PIERRARD

